Nom : ..............................................

Prénom : ..........................................

Lieu d’affectation le jour de la grève : .................................................

Madame la Directrice Académique des Services de l’Education Nationale de la Seine-Maritime

s/c de l’IEN de la circonscription ...................................

*Ceci est une déclaration d’intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement.*

Madame la directrice académique,

La loi instituant un droit d’accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire impose « *à toute personne exerçant des fonctions d’enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d’y participer* ».

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du **16 mars, le 17 mars, le 20 mars , le 21 mars , le 23 et 24 mars 2023.**

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre « *est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l’organisation du service d’accueil* » (article L133-5).

Fait à ................................. le ........................

Signature (nom et prénom suffisent car l’envoi est fait avec la boite professionnelle) :

……………………………………………..